

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article : Gestion des frais d'impressions : Accès aux impressions, photocopies et numérisations

L'Alliance française de Paris met à la disposition de ses clients/apprenants un service de reprographie incluant l'impression, la photocopie et la numérisation de documents.

- **Fonctionnement** : Ce service fonctionne sur la base d'un système de crédits prépayés, que le client peut charger directement sur son compte.
- **Achat de crédits** : La vente de crédits se fait via le site de l'Alliance française de Paris sur la [page](#).
- **Tarification** : Chaque utilisation du service entraîne la déduction automatique du nombre de crédits correspondant à la prestation choisie, selon la grille tarifaire en vigueur. Cette grille est disponible et consultable auprès des différents points de vente cités ci-dessus.

Responsabilité et Validité des Crédits

Le client est seul responsable de l'utilisation de son compte et de la gestion de son solde de crédits.

Important : Les crédits achetés sont valables uniquement pour le service de reprographie proposé au sein de l'établissement. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet :

- D'un remboursement (partiel ou total)
- D'un avoir (partiel ou total)
- D'un transfert vers un autre compte utilisateur

Aucun crédit ne sera restitué ou réutilisé en cas de non-utilisation, de perte d'accès au compte, ou de départ anticipé de l'établissement.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions avant tout achat de crédits, et les accepte sans réserve.